

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**ARRONDISSEMENT DE
ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

**Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

OBJET :

Séance du 11 juillet 2025

**DECISION
MODIFICATIVE N°2 AU
BUDGET PRINCIPAL
2025**

N° CS2025-55

Nombre de délégués
titulaires en Exercice : 44

Nombre de délégués
Présents : 23
Pouvoirs : 3

L'an deux mil vingt-cinq, le onze juillet à 12h30, le
Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à
Archamps sous la présidence de Monsieur
Christian DUPESSEY, Président,
Convocation du : 27 juin 2025
Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN
Membres présents :

• **Délégués titulaires :**

M. Denis LINGLIN - M. Vincent SCATTOLIN - Mme
Christine DUPENLOUP - M. Patrice DUNAND - M.
Hubert BERTRAND - M. Max GIRIAT - Mme
Chrystelle BEURRIER - M. François DEVILLE – M.
Denis MAIRE - M. Julien BOUCHET – M. Christophe
SONGEON - M. Jean-Claude TERRIER – M. Gabriel
DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – Mme Nadine
JACQUIER - Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI
- M. Jean-Luc SOULAT - Mme Carole VINCENT – M.
Eddi ETIENNE - M. Sébastien JAVOGUES

• **Délégués suppléants :**

M. Christian AEBISCHER suppléant de M. Yves
CHEMINAL – M. Bernard VUAILLAT suppléant de
Mme Isabelle HENNIQUAU – M. Laurent DUPAIN,
suppléant de M. Pierre-Jean CRASTES

• **Délégués représentés :**

Mme Marie-Pierre BERTHIER donne pouvoir à M.
Christophe SONGEON – M. Christophe ARMINJON
donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER – Mme
Claire CHUINARD donne pouvoir à M. François
DEVILLE

• **Délégués excusés :**

Mme Aurélie GODARD-CHARILLON - Mme Annick
GROSROYAT - Mme Marie-Pierre BERTHIER – M.
Claude MANILLIER - M. Daniel RAPHOZ - M. Patrick
ANTOINE - M. Bernard BOCCARD – M. Christophe
ARMINJON – M. Claude THABUIS - M. Pierre-Jean

**CRASTES - M. Michel MERMIN - M. Stéphane VALLI
 - M. Florent BENOIT - M. Philippe MONET - M.
 Pierrick DUCIMETIERE - Mme Isabelle
 HENNIQUAU- M. Yves MASSAROTTI - M. Cyril
 DEMOLIS - M. Yves CHEMINAL - M. Benjamin
 VIBERT - M. Régis PETIT - Mme Nadine PERINET -
 Mme Catherine BRUN**

DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRINCIPAL 2025

La présente décision modificative (DM2) a pour objet d'ajuster le budget principal de l'exercice 2025 afin de tenir compte des évolutions intervenues en cours d'année tant sur les dépenses que sur les recettes. Ces ajustements sont rendus nécessaires pour refléter les réalités financières actuelles et garantir l'équilibre budgétaire.

Les principales modifications portent sur les éléments suivants :

- **L'augmentation des charges de personnel** (agents titulaires et non titulaires), liée au transfert de compétence AOM, entraînant l'intégration de la masse salariale correspondante à compter du 1er juillet 2025 ;
- **L'ajustement des dépenses de fonctionnement**, incluant les prestations de maintenance, les fournitures diverses et les locations immobilières ;
- **L'équilibrage du budget** par une subvention du Fonds Vert (40 000 €) et une dotation du GFP de rattachement au titre d'Annemasse Agglomération et de la Communauté de Communes du Genevois (784 000 €).

Tableau récapitulatif des dépenses – DM2 2025

Nature	Chapitre	Libellé	Montant (€)
64111	012	Personnel titulaire – Rémunération principale	245 500,00
64112	012	Personnel titulaire – SFT et indemnité de résidence	15 500,00
64113	012	Personnel titulaire – NBI	6 500,00
64118	012	Personnel titulaire – Autres indemnités	43 200,00
64131	012	Personnel non titulaire – Rémunérations	265 000,00
64132	012	Personnel non titulaire – SFT et indemnité de résidence	17 000,00
64138	012	Personnel non titulaire – Primes et autres indemnités	48 500,00
6451	012	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	43 500,00
6453	012	Cotisations aux caisses de retraite	74 500,00
6454	012	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 400,00
6455	012	Cotisations pour assurance du personnel	2 200,00
6475	012	Médecine du travail, pharmacie	1 350,00
6488	012	Autres	1 350,00
6458	012	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 200,00

Nature	Chapitre	Libellé	Montant (€)
6478	012	Autres charges sociales diverses	1 800,00
62878	011	Remboursements de frais à des tiers	5 500,00
6228	011	Divers	6 000,00
6156	011	Maintenance	20 000,00
60632	011	Fournitures de petit équipement	5 000,00
6064	011	Fournitures administratives	5 000,00
6132	011	Locations immobilières	10 000,00

Total des dépenses : 824 000,00 €

Tableau récapitulatif des recettes – DM2 2025

Nature	Chapitre	Libellé	Montant (€)
74718	74	Subvention du Fonds Vert	40 000,00
70876	70	Dotation GFP de rattachement (Annemasse Agglomération et CC Genevois)	784 000,00

Total des recettes : 824 000,00 €

L'équilibre budgétaire est pas parfaitement respecté avec un total de 824000€ en dépenses et en recettes.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget principal 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 16/07/2025

Publié ou notifié le 16/07/2025

Le Secrétaire de séance
Vincent SCATTOLIN




Le Président,
Christian DUPESSEY




La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.